

Afrique – Méditerranée – Europe : pour une sécurité et une souveraineté alimentaires durables et partagées

Jean-Louis Rastoin, Sid Ahmed Ferroukhi, Sébastien Abis, Etienne Hainzelin, Boualem Aliouat, Abdelhakim Hammoudi, Hassan Benabderrazik, Siaka Koné, Foued Cheriet, Yves Martin-Prével

► To cite this version:

Jean-Louis Rastoin, Sid Ahmed Ferroukhi, Sébastien Abis, Etienne Hainzelin, Boualem Aliouat, et al.. Afrique – Méditerranée – Europe : pour une sécurité et une souveraineté alimentaires durables et partagées. IPEMED Palimpsestes, 2016, pp.1-11. <hal-01595586>

HAL Id: hal-01595586

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01595586>

Submitted on 26 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

IPEMED

Palimpsestes

N° 12 - DÉCEMBRE 2016

Afrique – Méditerranée – Europe

Pour une sécurité et une souveraineté alimentaires durables et partagées

Théodore Mada Keita, chef du village de Boula Téné, au Sénégal, montrant les graines de fonio qui nourrissent sa famille. Sa communauté travaille à une meilleure transformation de cette céréale nutritive. Photo: R. Nyberg, USAID.

Jean-Louis Rastoin

Montpellier SupAgro et
Ipemed, Paris

Sid Ahmed Ferroukhi

CREAD, Alger

Sébastien Abis

Ciheim et IRIS

Etienne Hainzelin

Cirad, Montpellier
et université d'Ottawa

Boualem Aliouat

Université de Nice-Sophia
Antipolis

Abdelhakim Hammoudi

Inra, Paris

Hassan Benabderrazik

Agro Concept, Rabat

Siaka Koné

Institut national polytechnique
Félix Houphouët-Boigny,
Yamoussoukro

Foued Cheriet

Montpellier SupAgro

Yves Martin-Prével

IRD, Montpellier



IPEMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN



INTRODUCTION

LE DROIT À L'ALIMENTATION est reconnu par la charte universelle des droits de l'homme des Nations Unies de 1948. Il s'inscrit aujourd'hui dans le cadre plus précis de l'alimentation durable et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle définies par la FAO en 2010 et 2012. Ce droit se trouve implicitement présent dans la plupart des 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030 adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies fin 2015.

Selon le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA, 2012) : « La sécurité alimentaire et nutritionnelle existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture en quantité suffisante et de qualité appropriée en termes de variété, de diversité, de teneur en nutriments et de sé-

curité sanitaire pour satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires et peuvent ainsi mener une vie saine et active, tout en bénéficiant d'un environnement sanitaire et de services de santé, d'éducation et de soins adéquats. »

Si l'on accepte cette définition, une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable est loin d'être atteinte avec, selon des estimations récentes, environ 40 % de la population mondiale en situation de malnutrition dont la moitié par déficit et l'autre moitié par excès.

Dans la macro-région constituée par la Verticale « AME » (Afrique, Méditerranée, Europe), l'insécurité alimentaire est également préoccupante, à des degrés divers dans les sous-régions considérées.

L'Afrique, la Méditerranée et l'Europe face à une triple insécurité alimentaire

Vers une montée de l'insécurité qualitative

AINSI, D'APRÈS LA FAO, 19 % de la population de l'Afrique subsaharienne (151 millions de personnes) se trouvent (moyenne 2014-2016) en sous-alimentation énergétique (insuffisance de la ration calorique journalière moyenne), dont 11 pays – totalisant 85 millions de personnes – en pénurie sévère équivalente à 30 % des besoins journaliers. Au contraire, la zone Afrique du Nord, ainsi que l'Europe, ne déclarent pas de sous-alimentation (taux inférieur à 5 %) et le Moyen-Orient se situe à 8 % d'individus en déficit calorique. Si l'on ajuste les besoins alimentaires à l'activité physique, le déficit calorique est notablement plus important (tabl. 1).

En réalité, la sous-nutrition est largement supérieure à ces chiffres, car elle doit inclure les besoins physiologiques non satisfaits en micronutriments tels que les vitamines, les minéraux (fer, zinc, iode), les acides gras et les acides aminés essentiels, carences parfois appelées « faim invisible ». Bien que ne disposant pas de chiffres complets sur ces carences alimentaires, on peut estimer que près du quart de la population de la zone Afrique/Moyen-Orient (soit plus de 300 millions de personnes) est concernée. L'Europe, généralement considérée comme épargnée par ce fléau, compterait au moins 25 millions de personnes en état de sous-nutrition. On sait d'autre part, que les carences alimentaires frappant les enfants dans la période cruciale de leurs « mille premiers jours » (de la conception à l'âge de 2 ans) provoquent des retards de développement physique et intellectuel irréversibles.

La question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle étant très liée à celle de l'accès à une eau potable, il faut ajouter que dans la zone Afrique/Moyen-Orient 337 millions de personnes (25 % de

TABEAU 1 Insuffisance énergétique alimentaire dans la zone Afrique/Moyen-Orient, 2014-2016

Zone	Population totale (Millions)	Inadéquation alimentaire* (% population totale)	Inadéquation alimentaire (Millions de personnes)
Monde	7 324	17 %	1 230
Afrique du Nord	177	3 %	5
Afrique sub-saharienne	949	29 %	279
Moyen-Orient	229	12 %	27
Total Afrique et Moyen-Orient	1 355	23 %	312

*Cet indicateur mesure le pourcentage de la population qui présente un risque de non-couverture de ses besoins énergétiques alimentaires en relation avec l'activité physique.

Source: Estimations d'après FAO, FSI, 2016

la population totale) en sont dépourvues, selon les Nations Unies.

On parle souvent pour les pays en développement du **double fardeau nutritionnel**. En effet, aux déficits viennent s'ajouter les pathologies imputables à un déséquilibre de la diète par excès de consommation de sucre, de corps gras et de sel : maladies cardio-vasculaires, diabète de type 2, certains cancers. Ce phénomène est directement lié à une baisse continue des prix relatifs de l'huile et du sucre au niveau international, depuis plus de 40 ans, ainsi qu'aux changements de mode de vie liés à l'urbanisation, incluant un accès amélioré à l'alimentation, mais également une réduction importante de l'activité physique. Par ailleurs, la situation est souvent em-



pirée par la surconsommation de quelques produits agroindustriels (notamment les sodas, les *snacks* et autres *fast foods*, souvent qualifiés de *junk food*) dont la production de masse a permis d'en faire des aliments peu chers apportant beaucoup de calories, mais ne contenant pas, ou très peu, de nutriments utiles à l'organisme. Ceci est à l'origine de la pandémie de surpoids constatée partout dans le monde, principalement dans les zones urbaines. L'obésité qui constitue un facteur aggravant de la prévalence des maladies chroniques d'origine alimentaire (MCOA) s'accroît à un rythme rapide dans les pays méditerranéens et africains. Selon les statistiques de l'OMS, la mortalité par MCOA serait aujourd'hui dans les pays méditerranéens supérieure à la moyenne mondiale (de l'ordre de 54 % des décès contre 50 %), ce qui constitue un paradoxe inquiétant dans cette région qui est à l'origine d'une diète alimentaire saluée par les nutritionnistes du monde entier.

Par exemple, la production et la consommation de sucre blanc, élaboré notamment à partir des sucres roux importés, sont en hausse constante en Afrique du Nord et subsaharienne, essentiellement en raison du fait que le sucre est devenu la principale source d'énergie bon marché dans ces pays. Cette industrie présente un taux d'efficacité productive (énergie, logistique, coût de main-d'œuvre) parmi les plus élevés du monde. Le sucre raffiné est ajouté à d'autres produits de base (boissons, café, cacao, dérivés des céréales) pour répondre à une demande dont les goûts ont été progressivement modifiés. Cette activité agroalimentaire, en croissance et très rentable – tout comme la production d'iso-glucose de maïs – a des conséquences sanitaires alimentaires moins enviables.

En l'absence de statistiques sur l'ampleur des MCOA dans le monde, on peut avancer qu'au moins 20 % de la population en souffrirait dans les pays en développement, soit pour la région Afrique/Moyen-Orient, particulièrement exposée, environ 270 millions de personnes. En Europe, comme dans la majorité des pays à haut revenu, ce taux serait très supérieur. Une approche des risques pathologiques est donnée par l'estimation de la population en état de suralimentation calorique théorique (tabl. 2).

TABEAU 2 Suralimentation estimée en Afrique et au Moyen-Orient, 2014-2016

Régions et sous-régions	Prévalence de la suralimentation	
	(% population totale)	(Millions de personnes)
Monde	30,8	2 256
Afrique	27,5	321
Afrique du Nord	54,0	96
Afrique sub-saharienne	22,4	213
Moyen-Orient	44,6	102
Total Afrique et Moyen-Orient	30%	410

Source : Estimations d'après FAO, FSI, 2016

LE DIAGNOSTIC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE dans cette région est donc particulièrement préoccupant avec près de 55 % de sa population théoriquement en état de malnutrition par excès ou déficit d'alimentation (720 millions de personnes). L'absence d'une alimentation adéquate et la progression du modèle de consommation agroindustriel fractionné et solitaire, coupé des racines culturelles des produits et des méthodes de fabrication provoquent en outre une perte de repères et une dilution du lien social et contribuent in fine à un état de mal-être : les conséquences d'une mauvaise alimentation sont non seulement biologiques, mais aussi psychosociologiques.

À ces problèmes d'insécurité nutritionnelle s'ajoute dans la région Afrique/Moyen-Orient celui du manque de maîtrise de la sûreté alimentaire : maladies infectieuses d'origine alimentaire encore

fréquentes du fait de l'insuffisance du dispositif d'hygiène dans les filières et les habitations, et présence, à dose parfois élevée, de résidus chimiques (10 % des pesticides utilisés en Afrique relèveraient des classes 1A ou 1B, les plus dangereuses pour la santé humaine) dans l'environnement et les aliments, avec souvent de graves atteintes à la santé des travailleurs agricoles. D'une façon générale, la situation sanitaire est médiocre en zone rurale (par exemple, occurrence accrue des cas de tuberculoses, de paludisme, etc.).

Cependant, l'impératif prioritaire est de développer l'agriculture et les filières liées pour créer de l'activité économique et des emplois et sortir ainsi des trappes de pauvreté. Défi rural et défi alimentaire sont ainsi étroitement liés.

Défi rural et défi alimentaire sont étroitement liés.



La dépendance externe de la zone Afrique-Moyen-Orient : un levier potentiel pour la coopération ?

À CE DÉSASTREUX BILAN DE SANTÉ, se combine un impact socio-économique négatif majeur avec la perte de capacité productive en résultant, non chiffrée de façon précise à ce jour, mais qui doit se compter en milliards d'euros et l'alourdissement continu de la facture alimentaire de la région AME. Ainsi, selon l'International Food Policy Research Institute (Ifpri), le coût de la sous-nutrition serait de l'ordre de 10 % du PIB des pays concernés.

La facture alimentaire extérieure mesurée par les importations s'élevait en moyenne triennale 2011-2013 à 129 milliards USD pour la région Afrique du Nord/Moyen-Orient (ANMO), 46 milliards USD pour l'Afrique subsaharienne, soit 176 milliards pour la macro-région, correspondant à 13 % des importations mondiales de produits agricoles et un facteur multiplicatif de plus de 4 en 12 ans (tabl. 3).

TABEAU 3 Facture agricole et alimentaire extérieure de la zone AME

Région	Moyenne 2011-2013 (milliards USD)	Part de marché	Évolution M2000-M2012 (x et %)
Monde	1 386	100	3,2
UE – 28 (y compris commerce intra-zone)	522	38 %	2,7
Afrique subsaharienne	46	3 %	4,6
Afrique du Nord + Moyen-Orient	129	9 %	4,0
Afrique + Moyen-Orient	176	13 %	4,1
Produits agricoles/Total commerce Afrique + ANMO	11 %		-2 %

Source : Faostat, 24 oct 2016

Au sein de la grande région « Afrique – Méditerranée – Europe », les balances commerciales agricoles et alimentaires de l'Afrique et du Moyen-Orient sont lourdement déficitaires : respectivement – 10 milliards pour l'Afrique subsaharienne, – 29 milliards pour l'Afrique du Nord et – 60 milliards pour le Moyen-Orient (un seul pays est exportateur net dans cette région, la Turquie), soit près de 100 milliards USD en négatif pour Afrique + Moyen-Orient, tandis que l'UE-28 affiche un excédent de 13 milliards (source : Faostat).

La dépendance externe de la zone Afrique/Moyen-Orient (ratio import/besoins nationaux) pour les céréales était de 27 % en 2009-2011 avec un maximum de 50 % pour l'Afrique du Nord, suivie du Moyen-Orient (41 %) et de l'Afrique subsaharienne (20 %), ce qui s'explique par la place importante occupée par le blé tendre, le blé dur et l'orge dans les deux premières régions et dans une moindre mesure par le riz dans la dernière. Les exercices de prospective menés par le Cirad, l'Inra et Ipemed montrent que cette dépendance tendancielle ne peut que s'aggraver en l'absence d'une politique macro-régionale volonta-

riste. Elle a, de plus, des effets pervers de destruction des productions végétales et animales locales.

Au total, on voit se dessiner une complémentarité entre un Nord (UE) exportateur net de denrées alimentaires et un Sud (Afrique et Moyen-Orient) lourdement déficitaire (effet miroir). Cependant, les parts de marché de l'UE dans la « Verticale » ne cessent de s'éroder au profit des Amériques, des Balkans et de l'Asie, selon les produits. La négociation en cours de l'accord de partenariat européen (APE) entre l'UE et 79 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) risque d'aggraver ces déficits en démantelant les protections tarifaires des ACP et en menaçant leurs productions vivrières. Ainsi, selon l'ONG SOL, pour les pays de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), il en résulterait une perte immédiate de 26 milliards de recettes douanières et une destruction d'une partie des filières agroalimentaires locales incapables de s'aligner sur les prix des importations en provenance de l'UE. Ce type d'accord qui s'inscrit dans le cadre de l'OMC ne s'inscrit manifestement pas dans un objectif de sécurité alimentaire régionale.



On complètera ces considérations commerciales internationales militant pour un partenariat vertical AME par des arguments géopolitiques, humanitaires et sécuritaires relatives aux flux migratoires de détresse : il est en effet primordial d'enclencher un double mouvement dans ce domaine. D'une part, de développement économique local (en particulier ru-

ral) pour ralentir ces flux en offrant des conditions de vie dignes aux populations souffrant de la misère, poussées à quitter leur pays. D'autre part, de facilitation des échanges humains par l'attribution d'autorisations de longue durée aux personnes se déplaçant pour des raisons professionnelles, universitaires et culturelles.

Le défi de la durabilité des modèles agricoles et agro-alimentaires

LE MODE DE PRODUCTION DES ALIMENTS est lui aussi en cause, qu'il soit spécialisé, intensif, concentré et financiarisé comme dans le schéma agroindustriel ou fragmenté, à faible productivité et à forte insuffisance organisationnelle des filières agroalimentaires, comme dans le schéma traditionnel. Les itinéraires technico-économiques pratiqués dans le système agroindustriel, du fait de l'ampleur prise par ce modèle (qui nourrit aujourd'hui plus de la moitié de l'humanité si l'on cumule les habitants des pays à haut revenu et les classes moyennes urbaines des pays émergents) ont généré des externalités négatives considérables en termes d'épuisement par dégradation des ressources naturelles de base (terre, eau, biodiversité), d'accumulation de résidus chimiques dans les sols, l'eau et les aliments, d'émissions de gaz à effet de serre (au niveau mondial, plus de 25 % de ces émissions lui sont imputables, pour une contribution au PIB de l'ordre de 8 %), mais aussi de déclin des emplois (la population active agricole est passée en Europe de 50 % de la population active totale à moins de 5 % en 70 ans) et d'acculturation (laminage des patrimoines alimentaires locaux).

Dans les pays africains, plus de 60 % de la pauvreté se situe en zone rurale, avec une insécurité alimentaire endémique. Les sols sont soumis à une forte érosion hydrique et éolienne due aux conditions climatiques et à la forte action anthropique qui diminue le couvert végétal. L'élevage n'a connu dans les décennies passées que de très faibles évolutions de ses effectifs. Les races nouvelles importées pour l'amélioration de la production sont confrontées à des conditions écologiques et climatiques hostiles et leur fort potentiel génétique supposé ne peut s'exprimer. De plus ces élevages de type industriel génèrent une dépendance aux importations de maïs et soja.

Les agriculteurs africains n'ont pas accès aux moyens dont ils ont besoin pour tirer le meilleur parti possible de l'agriculture : semences améliorées, bonne

protection sanitaire des plantes et des animaux, engrais, approvisionnement suffisant en eau, cartographie des potentiels agricoles, méconnaissance des opportunités technologiques et des innovations, etc. Ils manquent également d'informations sur les marchés et sur les technologies qui leur permettraient de tirer un revenu accru de l'agriculture et donc de capitaliser pour investir. Dans de nombreux pays africains, les pertes en matières premières périssables sont considérables par manque de débouchés intermédiaires ou finaux.

Dans les pays africains, plus de 60 % de la pauvreté se situe en zone rurale, avec une insécurité alimentaire endémique.

Globalement, selon la FAO, un tiers de la production alimentaire destinée à la consommation humaine dans le monde serait perdue ou gaspillée, atteignant environ 1,3 milliard de tonnes par an. Le gaspillage est toutefois bien supérieur en Europe et Amérique du Nord (autour de 100 kg/an/hab.) qu'en Afrique Subsaharienne (environ 10 fois moins). Mais pour les pays à faible revenu, on observe une perte de grandes quantités de ressources directement néces-

saires à la production alimentaire.

Dans le même temps, on observe une réduction des surfaces arables disponibles, une rareté du foncier agricole, un morcellement des exploitations et un manque d'investissements dans les activités de transformation et de commercialisation des matières premières agricoles.

Ainsi les effets de la «révolution verte» des années 1960 qui reste la référence de nombreuses politiques agricoles dans le monde apparaissent comme limités du point de vue de la productivité et négatifs du point de vue social et environnemental et, en tout état de cause, impuissants à résoudre le problème de l'insécurité alimentaire.



Crise alimentaire et agricole dans la région « Afrique – Méditerranée – Europe » : une crise systémique ?

SI L'ON SE PROJETTE DANS L'AVENIR, il faut aussi prendre en considération des variables externes au système alimentaire qui viennent s'ajouter aux variables internes que l'on vient d'identifier. Ces contraintes exogènes se manifestent à travers la triple crise sociale, environnementale et économique que le monde affronte depuis la fin du XX^e siècle.

La crise sociale est d'origine démographique et économique. Selon le département de démographie de l'Onu, la population va continuer de s'accroître dans les années à venir. La grande région AME passera de 1,9 milliard d'habitants en 2015 à 3,3 milliards en 2050 sous la poussée du continent africain dont la population fera plus que doubler, tandis que le Moyen-Orient augmentera de 58 % et que l'UE-28 connaîtra un déclin démographique de 1 %.

La population active suivra ces tendances avec une arrivée massive de jeunes en quête de travail au Sud et un vieillissement au Nord. Autre gisement de complémentarité « verticale » à noter. Les mutations

attendues de l'économie font que l'industrie conventionnelle ne pourra absorber le choc démographique comme ce fut le cas lors des « Trente Glorieuses » dans les pays occidentaux. Deux secteurs seront créateurs d'emplois : le tertiaire avec certitude, la bioéconomie (c'est-à-dire l'ensemble des activités liées à la valorisation de la biomasse, dont le système alimentaire), probablement. Il convient d'autant plus d'être attentif à la démographie, car l'espace rural (porteur de l'essentiel de la biomasse) va continuer, dans les pays du Sud à héberger une population nombreuse. L'urbanisation galopante et la « mégalopolisation » (qui se fait pour l'essentiel sur les littoraux) sont à haut risque environnemental et social. En 2015, la région AME comptait près d'un milliard de ruraux, chiffre qui devrait augmenter de près de 300 millions pour atteindre 1,3 milliard en 2050 dont 90 % dans le groupe Afrique/Moyen-Orient (tabl. 4).

TABEAU 4 Évolution de la population rurale Afrique, Moyen-Orient, Europe

Zones	2015	2050	Evolution 2050-2015	
	Millions	Millions	Millions	%
Monde	3 367	3 212	-155	-5%
Afrique subsaharienne	590	938	348	59%
Afrique du Nord	105	117	12	11%
Moyen-Orient	77	78	1	1%
Total Afrique et Moyen-Orient	771	1,132	361	47%
Europe	196	128	-68	-35%
Afrique - Méditerranée - Europe	967	1 260	293	30 %

Source : United Nations, 2015. *World Population Prospects: The 2015 Revision, Medium Variant*

Le scénario tendanciel présenté ici montre qu'en dépit d'une hypothèse de croissance urbaine soutenue, 41 % de la population totale, soit plus de 1,1 milliard de personnes (+ 360 millions par rapport à 2015) résideront en zone rurale en 2050 dans la région Afrique + Moyen-Orient. Ceci confirme que le développement de l'espace rural restera un problème de grande ampleur pour de nombreuses décennies. De plus, ce scénario se fonde sur un exode rural massif

qui n'est pas acceptable, car générateur de déficits de main d'œuvre en zone rurale, de chômage, de « bidonvilisation » et d'émigration massive.

À l'enjeu social s'ajoute l'enjeu environnemental, marqué par la nécessité de préserver ou de restaurer la fertilité des sols, de réduire les pollutions terrestres et des eaux continentales et maritimes, de limiter les émissions des gaz à effet de serre. Les impacts de



ces différents facteurs sur les rendements agricoles, ajoutés au dérèglement climatique en cours, seront notoires dans une large portion des zones de la Verticale AME (les études scientifiques évoquent des chutes potentielles de productivité de l'ordre de 30 % sur les céréales). Il conviendra également de donner la priorité aux usages agricoles du foncier disponible. Enfin, le défi économique réside dans une gestion maîtrisée des marchés agricoles et alimentaires dont

la volatilité est périodiquement à l'œuvre, avec des variations de prix de 1 à 3 ou 4 sur de courtes périodes, poussant les ménages des pays pauvres (dont plus de 50 % des revenus sont consacrés à l'alimentation) dans des émeutes de la faim lorsque les cours flambent et plongeant les agricultures familiales du sud et du nord dans la misère lorsque les cours s'effondrent.

Vers de nouvelles coopérations pour une sécurité et une souveraineté alimentaires durables et partagées dans la macro-région « Afrique – Méditerranée – Europe »

L'urgence d'agir...

LA QUESTION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE a été depuis les années 2000 inscrite de manière régulière à l'agenda des rencontres de haut niveau de l'Union africaine et du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (Ciheam) :

- » Déclaration de Maputo en 2003 destinée à réduire la faim, la pauvreté et la malnutrition sur le continent dans le cadre du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) ;
- » Conférence panafricaine de Kampala en 2004 sur le thème « Garantir la Sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique d'ici 2020 », avec la proposition de la tenue annuelle d'une Journée africaine de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- » Lancement de la « Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique » (NASAN) en 2012 sous l'égide du G8 visant à mobiliser des investissements privés dans l'agriculture ;
- » La Commission de l'Union africaine (CUA), la FAO et l'Institut Lula du Brésil ont annoncé, le 21 novembre 2012 à Addis-Abeba, un rapprochement en vue de contribuer à l'éradication de la faim et de la sous-alimentation en Afrique ;
- » 23^e sommet de l'Union africaine, Malabo (Guinée équatoriale), 26 et 27 juin 2013 qui a réuni une quarantaine de chefs d'Etat sur la question « l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique », thème retenu pour l'année 2014 ;
- » Depuis 20 ans, plusieurs réunions des ministres de l'agriculture des pays membres du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (Ciheam) ont eu à leur ordre du jour la sécurité alimentaire.

Ces nombreuses rencontres internationales montrent la pertinence du sujet de la sécurité alimentaire, mais leurs résultats se révèlent insuffisants. Il apparaît donc légitime de mettre en place un plan d'action volontariste vers des systèmes plus durables pour assurer la sécurité alimentaire des 3,3 milliards d'habitants des pays de la verticale AME en 2050 et d'inscrire ce plan dans une approche de co-développement Sud-Nord et Sud-Sud, en prenant pour horizon 2030, en phase avec les ODD des Nations Unies.

... autour des principes de souveraineté et solidarité alimentaires

CE PLAN D'ACTION POURRAIT S'APPUYER SUR 2 leviers :

- » La reconquête des marchés intérieurs par une souveraineté alimentaire mieux assumée ;
- » La solidarité Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud, avec l'interfaçage méditerranéen par des dispositifs stratégiques de co-développement et de sécurisation des approvisionnements.

La souveraineté alimentaire stipule que les peuples doivent avoir le choix de leur façon de produire et consommer leurs aliments. L'alimentation a – dans tous les pays – des bases historiques et culturelles très anciennes qui correspondent à un équilibre entre les besoins biologiques et psychologiques des consommateurs et les potentiels agro-climatiques locaux. La préservation de ce patrimoine alimentaire est donc bien plus qu'une nécessité mémorielle, c'est une opportunité pour déployer de nouveaux marchés sous réserve de faire évoluer certaines règles OMC. D'un autre côté, l'augmentation de la

production locale en phase avec la culture alimentaire permet de développer de nouvelles activités économiques en milieu rural et donc des emplois, tout en réduisant la facture alimentaire extérieure et en ouvrant des perspectives à l'exportation. En effet, les produits agroalimentaires issus des filières locales permettent d'une part de conserver la valeur créée in situ (par opposition aux « cash crops » qui exportent des commodities brutes) en différenciant les produits et d'autre part de trouver des clients à travers un couplage avec l'éco-tourisme en plein essor (gîtes et tables d'hôte ruraux).

Le scénario de transition est fondé sur un objectif d'alimentation responsable et durable et des filières courtes et équitables, à gouvernance territoriale. Selon le principe de la souveraineté alimentaire, les territoires ont vocation à augmenter leur auto-provisionnement. Dans ce scénario, l'agriculture retrouve ses spécificités nourricières, sociales et environnementales sur la base d'exploitations agricoles familiales multifonctionnelles connectées à des TPE et PME agroalimentaires et des circuits courts de commercialisation. Elle remplit ainsi son rôle dans le développement des espaces ruraux qui n'auraient pour avenir que la désertification en cas de disparition des activités agricoles. L'itinéraire technologique est celui de l'agroécologie, de l'éco-conception artisanale et industrielle, de la bioéconomie circulaire et des réseaux numériques. L'objectif est ici d'améliorer les rendements agricoles par l'intensification écologique et la diversification, mais aussi par la sécurisation du foncier pour les agriculteurs, de développer la valorisation des matières premières agricoles par la transformation sur la base de technologies simples et adaptées à travers la création d'entreprises, de faciliter la commercialisation des produits par l'amélioration des infrastructures et de la logistique, ainsi que par l'encouragement des circuits courts.

Ainsi, au Nord comme au Sud, le développement de « systèmes alimentaires territorialisés » contribue à la santé des consommateurs, au bon usage des ressources naturelles et à l'emploi. Une telle perspective implique de solides politiques publiques alimentaires nationales, un rattrapage des investissements ruraux, des solidarités urbains-ruraux, une évolution des cadres institutionnels commerciaux et financiers bi et multilatéraux (notamment OMC) et une bonne coordination internationale; c'est une approche profondément renouvelée de la ruralité.

La « solidarité verticale tridirectionnelle » est construite sur des accords stratégiques pluriannuels de co-développement territorial et d'échanges commerciaux Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud.

Le co-développement signifie que des coopérations scientifiques, techniques et culturelles sont réorien-

tées et renforcées dans le domaine des systèmes alimentaires durables en vue de créer et d'échanger des savoirs et de les transmettre à travers des formations adaptées, de la conception à la réalisation de projets de R&D et de projets de terrain, ce qui implique l'organisation d'équipes internationales paritaires AME. Concernant l'organisation des filières, on adoptera le concept de co-production développé par Ipemed permettant de créer et de partager la valeur équitablement entre partenaires le long des chaînes de valeurs. Dans ce schéma bidirectionnel, le co-développement peut concerner des montages Nord=>Sud et Sud=>Nord (investissements matériels et immatériels croisés).

Par exemple, la création de filières semencières de céréales ou d'oléoprotéagineux en co-production au Sud constituera un laboratoire et une base de production mutuellement intéressante dans un contexte de changement climatique. Des investissements conséquents en R&D et en formation sont des préalables incontournables pour la réussite de ce volet.

Les contrats commerciaux pluriannuels ont pour objectif d'assurer la stabilité des approvisionnements en denrées de base qui peuvent être affectés par la variabilité climatique ou les soubresauts des marchés. En effet, au Sud, la démarche de souveraineté alimentaire améliorera le taux d'autosuffisance des pays, mais ne parviendra pas à l'approcher de 100 % en raison des contraintes agroclimatiques et politiques. Pour le sécuriser, un complément par le commerce international sera toujours nécessaire. Les contrats auront pour objet de garantir des flux suffisants ainsi que des fourchettes de prix négociés entre les parties pour des périodes de 3 à 5 ans.

La dynamique de solidarité aura un effet stabilisateur pour les deux parties et pourra concerner des flux Nord-Sud (par exemple pour les céréales, les oléoprotéagineux et la poudre de lait) ou Sud-Nord pour les plantes stimulantes (café, cacao, thé) et les fruits et légumes. Cette démarche commerciale sera complétée par des co-investissements en co-production territoriale et en logistique (transport, stockage, gestion) au Sud.

Un tel projet de « sécurité et souveraineté alimentaires partagées » devrait faire l'objet d'un accord-cadre géopolitique AME qui en définira les objectifs et les outils juridiques et financiers.

La dimension Sud-Sud doit également être prise en compte. Une étude menée par le NEPAD montre que la demande des marchés alimentaires urbains locaux et régionaux en Afrique passera de 50 à 150 milliards USD d'ici à 2030. Les agriculteurs pourraient ainsi tirer un revenu de 4,5 milliards USD sur les marchés d'exportation et de près de 30 milliards USD sur les marchés domestiques et transfrontaliers.

Un tel projet de « sécurité et souveraineté alimentaires partagées » devrait faire l'objet d'un accord-cadre géopolitique AME qui en définira les objectifs et les outils juridiques et financiers.

Propositions de projets démonstrateurs des bénéfices d'une démarche de « sécurité et souveraineté alimentaires partagées »

DES ACTIONS CONCRÈTES pourront être lancées rapidement dans 3 domaines afin de donner du contenu à la politique AME de souveraineté alimentaire et de solidarité verticale :

1. Programme « Éducation et information alimentaire des consommateurs »

LE CHAMP DE CONNAISSANCE « ALIMENTATION » a disparu des programmes scolaires. Or il a été démontré que la malnutrition était inversement corrélée avec le niveau de revenus et d'éducation/information des consommateurs. L'objectif est ici d'intégrer, de l'école primaire à l'université, une formation à l'acte alimentaire (production, préparation, consommation) et à ses impacts en termes de santé, de bien-être et de développement durable.

Cette formation inclura une composante patrimoniale sur les aliments et les savoir-faire locaux, ce qui suppose une recherche scientifique préalable à l'ins-

tar des « inventaires » promus par Jack Lang dans les années 1980 en France débouchant sur une publication pédagogique en version papier et numérique.

Ce programme éducatif sera accompagné de campagnes d'information grand public par les médias. Il est en effet préjudiciable au choix des consommateurs que l'information alimentaire aujourd'hui se fasse essentiellement à travers les spots publicitaires des annonceurs privés. Rappelons qu'une bonne alimentation génère, par ses effets prophylactiques, de substantielles économies sur les dépenses de santé et évite des pertes de capacités productives.

2. Programme « 10 projets de bioéconomie circulaire territorialisée BEST » dans chaque pays

POUR CHANGER DE PARADIGME DE FILIÈRE de production-transformation-commercialisation alimentaire, il est nécessaire de faire jouer l'effet de démonstration et d'être pro-actif sur le terrain. Pour cela, il est proposé de lancer dans chacun des pays de l'AME le montage de 10 projets de bioéconomie agroalimentaire circulaire territorialisée (ou encore bioéconomie systémique territorialisée –BEST).

Ce concept met l'accent sur une triple proximité. Il s'agit en premier lieu d'une proximité dans l'écosphère, par diversification des productions agricoles, en «reconnectant» les filières végétales, animales et forestières selon les préceptes de l'agro-écologie. La seconde proximité concerne le rapprochement entre agriculture et industries alimentaires ; un rapprochement qui se fera en approvisionnant en priorité les unités de transformation avec des matières premières agricoles de la région où elles sont implantées. La troisième proximité se fait à travers une réorientation de la demande alimentaire vers une offre locale plus abondante et variée, de qualité plus aisément vérifiable, ce que réclame une part croissante des consommateurs. La circularité renvoie au recyclage à des fins énergétiques ou de co-produits des pertes et déchets de fabrication et de consommation. Enfin, les filières agroalimentaires multifonctionnelles se caractérisent par un ancrage territorial.

Chaque **projet BEST** aura ainsi une composante agricole, artisanale et/ou industrielle, de commercialisation et de services, leur combinaison permettant

– dans le cadre d'une gouvernance participative associant les différentes parties prenantes – un partage équitable de la valeur créée par l'achat du produit final. Le socle du BEST sera constitué par une ferme-pilote agro-sylvo-pastorale et piscicole (qui pourra être celle d'un établissement scolaire agricole, mais en gestion autonome) comportant un atelier de transformation, une boutique de vente directe et un outil de gestion et vente numérique. On pourra s'inspirer de, voire établir un partenariat avec la « Songhai Leadership Academy » récemment fondée par Godfrey Nzamujo avec l'appui de l'AFD, à partir de son expérience de la « ferme-mère » créée en 1985 au Bénin et suivie de 13 centres similaires au Nigéria, au Libéria et au Sierra Leone. En Europe, de nombreuses expérimentations innovantes sont en cours qui pourraient être développées en partenariat au sud, comme par exemple la GartenCoop de Fribourg-en-Brisgau dans le Bad Wurtemberg allemand ou les « Fermes de Figeac », coopérative agricole polyvalente de 650 adhérents du Sud-Ouest français, ou encore le cluster LDC Microalgae de Plouguenast en Bretagne.

À côté de chaque centre BEST et en relation étroite avec lui sera créée une pépinière d'entreprises destinée à accueillir les porteurs de projets de création d'unités dans le domaine agricole, artisanal et industriel, commercial et des services (notamment éco-tourisme vert). Cette pépinière sera connectée avec les organismes nationaux de R&D compétents et ceux des différents pays de l'AME. Elle assurera une formation à l'entrepreneuriat des porteurs de

projets. Elle fournira des locaux d'accueil et facilitera l'accès aux ressources foncières et financières. Elle constituera le noyau d'un futur cluster bioéconomique qui pourrait déboucher sur la création d'une coopérative polyvalente en vue de mutualiser les ressources, les achats et les ventes de ses membres.). L'initiative «PROIntensAfrica» sur la durabilité agricole regroupant 8 institutions scientifiques africaines et 15 européennes dans le cadre de l'agenda

stratégique UE-Union africaine pourrait être mobilisée à cet effet.

Troisième pilier de ce programme, **une plateforme numérique** d'échanges d'expériences et de montage de partenariats entre porteurs de projets dans chacun des territoires d'accueil, au niveau national et à celui de l'ensemble des pays de l'AME.

3. Programme « Approvisionnement solidaire trilatéral »

CE PROGRAMME DE CONCEPTION ET LANCEMENT d'accords multilatéraux de commerce international entre les pays de l'AME soulève des questions juridiques pour les signataires de l'accord OMC et du fait de l'implication d'acteurs privés. Il relève de négociations diplomatiques et du partenariat public-privé.

Dans un premier temps, il est proposé la création d'un observatoire des systèmes alimentaires AME chargé d'établir un bilan historique d'approvisionnement alimentaire pour chaque pays sur 20 ans permettant de mieux appréhender la production et les utilisations des produits (notamment la consommation alimentaire humaine), d'identifier de manière précise les flux commerciaux concernés (importations et exportations en quantité, valeur et prix unitaire) et les flux d'investissements nationaux et IDE (investissements directs étrangers) dans les systèmes alimentaires. Ces outils permettront de réaliser une prospective sur les flux potentiels en intégrant les retombées du programme de souveraineté alimentaire.

Simultanément sera élaborée selon une approche participative multi-acteurs une charte d'approvisionnement solidaire définissant les droits et obligations

des partenaires commerciaux (par exemple, critères de responsabilité sociale et environnementale, durée des contrats, mécanismes de fixation équitable des prix). Un label «approvisionnement solidaire AME» sera créé. Ce dispositif est destiné à faciliter les échanges commerciaux de façon trilatérale : Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud.

Cette base de connaissance et cette charte permettront donc de faciliter les approches marchés des opérateurs privés et la conclusion de partenariats d'affaires dynamisés par le programme de souveraineté alimentaire et le label. À cet effet, on pourra s'appuyer notamment sur le réseau des universités de sciences et technologies d'Afrique (RUSTA) qui forme depuis des années aux métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'industrie et des services, ainsi que sur le Conseil Africain de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation (CAEI).

Dans le même temps, des négociations diplomatiques bilatérales et multilatérales seront lancées en vue d'aboutir à des accords internationaux permettant de structurer et consolider les échanges économiques touchant à la sécurité alimentaire.

Opérationnalisation du projet « Sécurité et souveraineté alimentaires AME »

L'APPROFONDISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE et les propositions pratiques de mise en œuvre seront réalisés par un groupe de travail paritaire d'acteurs scientifiques, professionnels et politiques AME, dans un premier temps de manière globale pour la zone, puis ce cadre sera développé et adapté dans chaque pays par des équipes nationales également tripartites.

Dès le lancement de la phase conceptuelle globale du projet, une démarche doit être entreprise en vue de mobiliser les financements nécessaires à sa réalisation. Une formule dont l'efficacité a été démontrée est celle du PPP (partenariat public-privé). Il est proposé de créer une structure «Alliance pour la sécurité et la souveraineté alimentaire AME - ASSAAME» associant les pouvoirs publics (États et collectivités

territoriales, ces dernières par la coopération décentralisée) et les acteurs privés (entreprises et fondations), en s'inspirant de la formule pragmatique et performante mise en place par Bill Gates dans le programme mondial GAVI (Global Alliance for Vaccines and Immunization) qui a permis, en 16 ans, de vacciner 580 millions d'enfants et d'éviter ainsi 8 millions de décès. Le PPP doit se faire en concertation et coopération avec les organisations intergouvernementales (notamment la FAO et l'OMS) et les ONG.

Il est par ailleurs nécessaire de prévoir à terme la déclinaison et l'implémentation des propositions dans les stratégies de développement à l'échelle nationale et régionale.

Conclusion

DE NOMBREUSES ÉTUDES SCIENTIFIQUES montrent que les conditions actuelles de production, de commercialisation et de consommation des aliments sont souvent génératrices d'inégalités sociales, de dégradation des ressources naturelles et de risques élevés pour la santé. Dans la région Afrique et Moyen-Orient, environ les 2/3 de la population seraient en situation d'insécurité alimentaire.

Les systèmes alimentaires territorialisés apparaissent comme des outils prometteurs qui s'inscrivent dans une transition – une rupture diront certains – vers un monde plus durable alors que les limites du modèle fondé sur les énergies fossiles, les « hyperfirmes » et la priorité accordée au seul critère de marché sont désormais bien établies. Par ailleurs, les spécificités des pays du Sud (insécurité alimentaire, déficit organisationnel et sous-performance économique) appellent des modèles de développement adaptés. Ce monde plus durable pourrait être celui de la « bioéconomie circulaire territorialisée ».

La question alimentaire et nutritionnelle est à la source même de la vie biologique, sociale et culturelle. En conséquence, au moins trois raisons mi-

litent pour un changement de trajectoire : la qualité de l'alimentation concerne au premier chef la santé publique ; le système alimentaire occupe directement ou indirectement plus du tiers de la population active mondiale ; le changement climatique et l'épuisement des ressources naturelles. Plus largement, les inégalités sociales, l'instabilité des échanges internationaux, l'ampleur des flux migratoires et l'insécurité politique, appellent de nouvelles technologies, de nouveaux modes d'organisation et de gouvernance, de nouvelles pratiques plus responsables et équitables.

Une innovation de progrès est ainsi au cœur des processus de changement attendus. Elle pourra se concrétiser à travers un ambitieux projet d'alliance pour la sécurité et la souveraineté alimentaire dans la région AME. Finalement, ce qui devrait orienter les « transitions » des systèmes alimentaires se trouve dans la vision polysémique et humaniste de l'alimentation donnée par le Pr Jean-Michel Lecerf de l'Institut Pasteur : « Manger, c'est se nourrir, se réjouir et se réunir »...et constituer un puissant levier de développement territorial durable.



Récolte des olives en Tunisie.
PHOTO : DR



IPEMED

• INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN •

Les *Ipemed Palimpsestes, working papers*, sont des éléments de réflexion et de débat en prise avec l'actualité euro-méditerranéenne.

L'Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen, IPEMED, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. IPEMED est présidé par Jean-Louis Guigou.
www.ipemed.coop - Directeur de la publication : Jean-Louis Guigou - Coordination : Kelly Robin - Presse : Stephanie Baz - Maquette : Tenconcept